



La parole du Rav

Rav Yehiel Brand

« Moché convoqua tout Israël et leur dit : Vous avez vu tout ce que l'Éter-nel a fait sous vos yeux, dans le pays d'Égypte, à Pharaon, à tous ses serviteurs et à tout son pays. Les grandes épreuves que tes yeux ont vues, ces miracles et ces grands prodiges. Et l'Éter-nel ne vous a pas donné un cœur pour comprendre, des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, jusqu'à ce jour. Je vous ai conduits pendant quarante années dans le désert ; vos vêtements ne se sont point usés sur vous, et vos chaussures ne se sont point usées à vos pieds... [1]»

D'un côté, Moché affirme que depuis l'Égypte et tout au long du désert, ils avaient vu et vécu d'immenses miracles. Mais ensuite, il ajoute : D-ieu ne vous a pas donné de cœur pour comprendre, ni d'yeux pour voir, ni d'oreilles pour entendre jusqu'à ce jour — le dernier jour de la vie de Moché. Comment comprendre cela ?

Voici le sens : ils n'avaient pas de cœur pour saisir le sens de ce qu'ils voyaient ! Un homme peut contempler des milliers de merveilles pendant de longues années, sans reconnaître la bonté dont D-ieu le gratifie. Il peut rester aveugle tout en regardant, et sourd tout en entendant parfaitement.

Alors qu'est-il arrivé ce dernier jour de la vie de Moché, qui a ouvert leur cœur et leur esprit à comprendre le sens de ces quarante années ? Moché avait écrit un Séfer Torah et l'avait confié à la tribu de Lévi : « Moché écrivit cette Torah et la remit aux Cohanim, fils de Lévi, qui portaient l'Arche de l'alliance de D-ieu, ainsi qu'à tous les anciens d'Israël[2]. »

Immédiatement, tout le peuple vint trouver Moché et dit : «Pourquoi donnes-tu un privilège à ta tribu, en confiant le Séfer Torah uniquement aux Léviim ? Et si plus tard la tribu de Lévi dit : La Torah n'a été donnée qu'à nous et non à vous?» Alors Moché fut heureux : enfin, ils désiraient la Torah de tout leur cœur ! Il leur remit à chacun un Séfer Torah, car il en avait préparé et écrit treize exemplaires[3]. Mais pourquoi n'avait-il pas remis dès le départ un Séfer Torah à chaque tribu ?

On peut l'expliquer par une parabole :

Un riche homme d'affaires engagea un pauvre ignorant et le forma patiemment, lui accordant un excellent salaire.

L'entreprise grandit, et le patron lui confia de plus en plus de responsabilités, en l'indemnifiant largement. Il alla même jusqu'à lui trouver une épouse issue d'une famille remarquable. Mais le salarié, jamais satisfait, se plaignait sans cesse de ses conditions, bien que celles-ci fussent enviables. Ses collègues lui reprochaient son ingratitude. Un jour, le patron confia à ce salarié qu'il ressentait une forte douleur au cœur et consulta un cardiologue. Le diagnostic fut grave : il risquait à tout instant une crise cardiaque. Deux semaines plus tard, il s'écroula en poussant un cri. Le salarié appela aussitôt le cardiologue, qui déclara : « C'est fini, il n'y a plus rien à faire. » On organisa l'enterrement. Devant le corps recouvert d'un drap blanc, le salarié prononça une oraison funèbre bouleversante, énumérant les qualités de son patron. Il pleura sincèrement. Toute l'assemblée fut émue — sauf le cardiologue, qui, impassible, remplissait des papiers en souriant : l'acte de décès, l'autorisation d'inhumer, et la facture de ses déplacements. Mais soudain, au moment où l'orateur conclut en espérant la résurrection des morts, un cri jaillit de sous le drap ! Le cardiologue souleva le linceul : le « mort » ouvrit les yeux ! Pris de panique, le salarié s'écria : « C'est la résurrection des morts!» Mais le patron lui répondit calmement : « Non, pas ma résurrection... mais la tienne ! J'ai arrangé cela avec le cardiologue, pour que tu comprennes enfin qui je suis, et que tu sois reconnaissant de tout le bien que tu as reçu de ma part. »

De même, bien que D-ieu ait comblé Israël de Ses merveilles pendant quarante ans, le peuple n'a cessé de se plaindre, au point que Moché doutait de leur véritable désir de Torah. Alors il fit semblant de la donner uniquement à la tribu de Lévi. En voyant la réaction passionnée du peuple, craignant d'être privés un jour de Torah, et réclamant chacun un Séfer Torah, Moché s'écria : « Enfin, aujourd'hui, je constate que D-ieu vous a donné un cœur pour comprendre, des yeux pour voir et des oreilles pour entendre le message divin : combien la Torah est pour vous une source de bonheur! »

[1] Devarim, 29, 1-4.

[2] Voir Devarim, 31, 24-25.

[3] Rachi ; Dévarim Rabba 9,9 ; Rambam, Introduction à la Michna.



Pour aller
plus loin

Yaacov Guetta

1) Le Midrach Tan'houma enseigne que le terme «vayélekh» (31-1 : Vayélekh Moché...) est un langage de tokhá'ha (de remontrance). Quelle remontrance Moché adressa-t-il aux béné Israël avant sa mort ?

2) Il est écrit (31-14) : «Vayomer Hachem el Moché : "Hène karvou yamékha lamoute". Quelle idée traduit l'expression « hène karvou yamékha lamoute » (tes jours se sont approchés pour mourir) ? À quels Tsadikim cette expression est-elle associée ?

3) Quel enseignement fondamental trouve son allusion à travers la juxtaposition de 2 versets de notre Sidra ?

4) Pourriez-vous citer deux Mitsvot devantant (ayant priorité sur) la Mitsva d'écrire un Séfer Torah ?

5) Il est écrit (31-26) à propos du Sefer Torah que les Levyim devaient placer à côté de l'arche sainte de l'alliance de D... : « Lakoa'h ète Sefer hatorah hazé, véssamtèm oto mitssad arone bérite Hachem». Quel enseignement apprenons-nous des "raché Tévote" des 3 premiers mots de ce verset ?

6) Qu'est-ce que Moché argumenta à D... avant de mourir ?



La Question

G. N.

Dans la paracha de la semaine figure la dernière mitsva de la Torah, celle d'écrire un séfer Torah.

Ainsi, le verset nous enjoint : "Et maintenant, écrivez pour vous cette chanson, et elle sera enseignée aux enfants d'Israël, mise dans leur bouche... ».

Pour quelle raison, ce commandement commence-t-il par une indication temporelle "véata" : "et maintenant", alors qu'à l'instar de tout commandement, il se doit d'être appliqué en tout temps ?

Le Rav Chlomo Hachohen de Vilna répond : dans ce verset existent deux injonctions : la première concernant la Torah écrite (écrivez pour vous) et la seconde concernant la Torah orale (mise dans leur bouche), où cette dernière revêtait l'interdit d'être mise par écrit.

Cependant, nos Sages, constatant les difficultés à maintenir la connaissance orale au milieu des périples traversés par Israël,

inversèrent cet interdit en rédigeant d'abord la Michna, puis le Talmud.

Pour permettre une telle transgression devenue une nécessité, ils se basèrent sur un verset des Téhilim qui stipule : "Un moment (èt) pour faire pour Hachem, ils inverseront Ta Torah."

Nos Sages comprirent de là que, pour la préservation de la Torah et empêcher son oubli, il leur était permis d'inverser un commandement et de mettre la Torah orale à l'écrit.

C'est ainsi que nous pouvons comprendre notre verset : "Et maintenant, écrivez pour vous... et elle sera enseignée, mise dans leur bouche..."

Seulement maintenant se fait le distinguo entre Torah écrite et orale, où seule la première des deux doit être mise à l'écrit.

Cette idée est également allusive dans les termes suivants : "et maintenant" (ועתה) et "un moment" (עת).

Cette similitude de langage venant signifier que le retournement de l'interdit est si radical qu'il est possible de nos jours d'accomplir la mitsva d'écriture de la Torah, même par la publication d'ouvrages concernant la Torah orale.

Shalshéletnews.com

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	17 : 55	19 : 06
Paris	19 : 21	20 : 25
Marseille	19 : 10	20 : 09
Lyon	19 : 12	20 : 13
Strasbourg	19 : 00	20 : 03



Les 10 jours de Techouva

Il est rapporté dans le Yérouchalmi (Chabbat 1,3) au nom de Rabbi 'Hiya qu'il y a 7 jours dans l'année où il convient de se montrer plus strict que la norme. Il s'agit bien entendu de la période entre Roch Hachana et Kippour [Raaviya 529/Or Zaroua 2,257 au nom de R'Nissim Gaon].

C'est pourquoi le Tour/Ch Ârouh 603 écrivent que la coutume dans les contrées

Ashkénaz est de s'abstenir de consommer le pain du non-juif, bien qu'au cours de l'année la coutume soit de consommer à priori le pain du boulanger non juif [Torat 'Hatate 75,2. Et bien que le Ch.Ârouh se montre plus strict et nécessite l'allumage du juif, il n'empêche qu'il s'agit simplement d'une mesure de rigueur; ainsi qu'il en ressort du Ch.Arouh 168,5 et Y.D 112,2/112,5/112,16]

Il en sera donc ainsi a fortiori concernant tout produit où il y a une

crainte qu'il soit interdit selon le strict din, comme le fait de s'abstenir de consommer du lait non chamour (pour les personnes ayant l'habitude de suivre les avis plus permissifs), **ainsi que les lois de bichoul goy/viande 'Halak où on fera en sorte de respecter l'avis du Beth Yossef** [Sefer Elef Hamaguen 603,2; Maté Yehouda 583,7; Halakhot 'Hag Be'hag (Yamim Noraim p.254) au nom de Rav Elyachiv. Voir toutefois le Âroukh Hachoul'han 603,2]

De plus, pendant cette période on s'efforcera d'améliorer nos actions en lisant tous les jours la Igueret Hatchouva de Rabbéno Yona **ainsi que d'autres ouvrages de Moussar qui nous permettront de nous rapprocher de notre créateur** [Michna Beroura 603,2 au nom du Roch/Arizal/Gra. Voir aussi ce qu'il rapporte au nom du Yaarot Dvach, à savoir que chaque jour a un potentiel de réparation de toutes les fautes de l'année durant ce jour].



Résumé de la Paracha

- Moché rassure les Béné Israël. Hachem les aidera à conquérir la terre d'Israël sous les ordres de Yéhochooua.
- Moché renforce Yéhochooua et enseigne la loi de hakel, le rassemblement tous les 7 ans au beth hamikdash pendant la fête de Soukot.
- Hachem annonce à Moché que les Béné Israël feront des avérot et Hachem se cachera d'eux (hv), alors les Béné Israël chanteront cette chanson (la prochaine paracha) et elle sera un témoin de la fidélité éternelle entre Hachem et le peuple Juif.



Réponses aux questions

1) Sa remontrance trouve son allusion à travers les termes suivants : « Ben méa vééssrim chana anokhi hayom » (31-2). Selon le Zohar ('Helek bet, page 174a), ce n'est que le jour où Moché eut 120 ans, que Hachem annonça à ce dernier, qu'il allait (en ce jour du 7 Adar) mourir. Moché déclara alors aux béné Israël : « Ce n'est "qu'aujourd'hui" (hayom), "ayant atteint l'âge de 120 ans" (ben méa vééssrim chana anokhi), que j'ai appris de D. , que j'allais lui rendre mon âme ! Et Moché de rajouter : "Faites donc Techouva chaque jour, et amassez de très nombreuses Mitsvot et beaucoup d'heures que vous fixerez « yom yom » à étudier notre sainte Torah, car personne (moi y compris, malgré ma grande proximité avec Hachem) ne connaît le jour et l'instant où il quittera ce monde ! (Séfer "Min'hat âni" du Rav Yaacov Atéléngiger Zatsal, auteur du célèbre commentaire "Aroukh laner" sur le Talmud).

2) Cette expression n'est associée qu'à 3 Tsadikim :

- Yaacov Avinou : Vayikrévou yémé Israël lamoute (Béréchit 47-29)
- Moché Rabéno : Hène karvou yamékha lamoute (Dévarim 31-14)
- David Hamélekh : Vayikrévou yémé David lamoute (Mélakhim 1-21).

Cette expression implique que ces 3 Tsadikim ne parvinrent pas à atteindre le nombre d'années de vie de leurs pères respectifs. En effet, Yaacov Avinou vécut 147 ans (alors que Yits'hak Avinou vécut 180 ans). Moché Rabéno vécut 120 ans (son père Amram vécut 137 ans). David Hamélekh ne vécut que 70 ans (alors que Ichai son père vécut 400 ans). (Béréchite Rabba, paracha 96, Siman 5)

3) La dernière des 613 Mitsvot est celle d'écrire un Sefer Torah, comme il est dit (31-19) : « Véâta kitvou lakhèm ète hachira hazote ». Ce verset vient juste après celui déclarant : « Véanokhi asstèr asstir panāi bayom hahou al kol haraâ acher àssa ». Remez Ladavar : « C'est par la force de l'étude de la Torah (écrite dans

ce Sefer Torah), que nous parviendrons à être protégés pendant les douloureuses périodes d'exils (durant ces sombres moments où Hachem cachera sa face de nous) », comme nous l'enseigne le Traité Sota (21a) au sujet du verset suivant de Michlé (6-23) : « Ki ner Mitsva vétorah or!». En effet, de la même manière que la lumière nous éclaire et nous aide à éviter les obstacles et les dangers présents sur notre chemin, ainsi en est-il du "Limoud Hatorah" dont la lumière nous protège et nous permet de traverser les difficultés de l'exil). ('Hafets 'Haïm àl hatorah)

4) A. Permettre aux pauvres de se vêtir en utilisant notre Tsédaka pour l'achat de vêtements pour eux, ou en leur fournissant directement ces habits dont ils ont grandement besoin (notamment durant la période froide de l'hiver). (Sefer 'Hassidim du Rav Yéhoua Hé'hassid Zatsal)

B. Soutenir financièrement des Talmidé 'Hakhamim étudiant la Torah (preuve en est, qu'on peut vendre un Sefer Torah, et utiliser l'argent de cette vente pour le financement du Limoud Torah entrepris dans un Collel de Avrekhim). ('Hayé Adam)

5) La Guématría des initiales de ces mots (lako'a'h ète séfer) est de 101. Cette Guématría (étant aussi celle du nom de l'ange Mikhael, le Sar d'Israël, défenseur du Klal Israel) nous apprend que pour "prendre" ("lako'a'h") et mériter de bien garder en mémoire l'étude de la Torah, il faut la réviser 101 fois ! (Séfer Haotsar du Rav Bénayahou Issakhar Chémoueli chlita).

6) « Ai-je un jour transgressé l'une des 36 Kritote (Mitsvot entraînant la peine de Karète, si on les enfreint) ? Pourquoi devrai-je alors mourir et quitter ce monde? » Et Hachem de lui répondre : « Certes, tu ne les as nullement transgressées, mais tu dois tout de même mourir, compte tenu du péché originel de Adam harichone ! (Midrach Pitrone Hatorah du Rav 'Haï Gaon, édition Zikhron Aaron p.499).



Réponses

N°449 Nitsvam

Enigmes

1) Quelle est la règle logique utilisée par le miroir pour transformer l'heure réelle en heure affichée ? Et surtout, quelle heure affichera-t-il si quelqu'un entre à 22h00 ?

Le miroir transforme l'heure réelle en une autre heure en suivant deux règles :
1. Il soustrait 3 heures à l'heure réelle.
2. Il utilise une horloge de 12 heures,

donc si le résultat dépasse 12, il recommence à 1 (comme une boucle).
Exemple avec 22h00
- On commence par soustraire 3 heures : 22h - 3h = 19h
- Ensuite, on applique le modulo 12 : 19h sur une horloge de 12h → on fait 19 - 12 = 7h. Donc, le miroir affichera 7h00

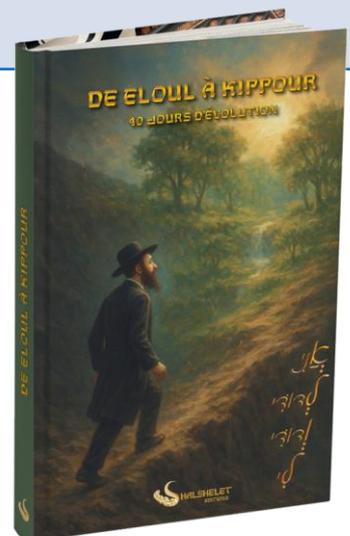
2) Quels sont les 2 Pirké Tehilim qui se ressemblent beaucoup, qui ont des différences mineures ? 14 et 53.

Echecs :

F4-H4 / H3-H4
B2-H2



Rébus : V / Lomé / Haie / Verre / I' / Ail / Amis





Vécu de l'intérieur : Chemouel

Moché Uzan

Précédemment dans Chmouel,

Chaoul est nommé premier roi d'Israël, Chmouel témoigne à son égard qu'il est le meilleur du peuple. Il rappelle cependant que le roi ne pourra pas les sauver s'ils se détournent d'Hachem, si cependant, ils restent dans le droit chemin, Hachem les aidera contre leurs ennemis.

Après un an de règne et une belle victoire contre Amone, Chaoul crée une armée de 3000 hommes, il en confie 1000 à son fils Yonathan. Ce dernier, déjà décrit comme un héros de valeur, attaque une troupe de pélichtim à Guéva et il la vainc. Remontés, les pélichtim rassemblent une armée colossale, 30 000 chars, 6000 cavaliers et une multitude d'hommes « comme le sable qui est au bord de la mer », les Juifs tremblent. « Les hommes se cachent dans les cavernes, les fosses, les rochers, les citernes ». Certains traversent même le Jourdain pour fuir.

Chaoul se retrouve à Guilgal, attendant Chmouel comme convenu pour offrir les korbanot et implorer Hachem. Sept jours passent, l'armée se disperse, la peur gagne. Chmouel tarde, et Chaoul, sous une pression

insoutenable, décide d'offrir lui-même le korban. A peine avait-il terminé son offrande, Chmouel apparaît.

Le prophète lui reproche : « Tu as agi avec folie ! Si tu avais gardé la parole d'Hachem, Il aurait conservé ton royaume pour toujours. Mais maintenant, ton règne ne durera pas, Hachem s'est choisi un homme selon Son cœur ».

Après cette tragédie, où seulement un an après la nomination du premier roi d'Israël, le prophète lui annonce la perte du royaume, il faut immédiatement se remettre les idées en place et faire la guerre contre l'ennemi, et dans quelles conditions. En effet, les pélichtim empêchaient les juifs à cette époque d'être forgerons, afin qu'ils évitent de se confectionner des armes. C'est donc sans arme (ou presque) que les béné Israël font face à l'immense armée pélichtite. Seuls Chaoul et Yonathan avaient une épée, un ange s'est présenté à eux pour leur fournir (Midrach Chmouel). Le reste du peuple se baladait avec leurs pioches, pelles et tout leur attirail agricole.

On verra la semaine prochaine, comment cette guerre s'est déroulée.



La Michna

Yéhezkel Elkoubi

Conclusion du Seder ZERA'IM

Baroukh Hachem, nous avons réussi à « traverser » le Seder ZERA'IM, premier ordre du Chass. Nous avons étudié les Massekhtot suivantes :

Bérakhot, Péa, Démaï, Kilaim, Chévi'it, Téroutmot, Maasserot, Maasser Chéni, 'Hala, 'Orla, Bikourim.

En tout, le Seder comporte 11 Massekhtot, 74 Pérakim et 655 Mishnayot.

Seule la Massekhet Bérakhot possède un Talmud Babli, tandis que toutes les Massekhtot ont une Guémara du talmud Yéroushalmi ainsi qu'une Tossefta.

Ce Seder est celui qui exprime les liens entre l'homme, la terre, la nourriture et Hachem.

Puissions-nous avoir le mérite de l'étudier entièrement.

Introduction au Seder MOED

Sans transition, nous commençons maintenant le Seder MOED.

Comme nous l'avons vu, la Michna est divisée en six ordres (Chicha

Sidré Michna).

Le deuxième ordre est le Seder MOED, qui traite des fêtes juives, d'où son nom. Il inclut :

Chabbat, les fêtes mentionnées dans la Torah (Moadim), ainsi que les fêtes et jeûnes institués par nos 'Hakhamim : 'Hanouka, Pourim et les Taaniyot.

Il comprend 12 Massekhtot : Chabbat, Erouvin, Pessa'him, Chékalim, Yoma, Souka, Betsa, Roch Hachana, Taanit, Méguila, Moed Katan, 'Haguiga.

Dans le Talmud Bavli, toutes les Massekhtot sont traitées, à l'exception de Chékalim. Mais, afin de compléter le Seder, les éditeurs du Chass (dans la grande majorité des éditions) ont inséré le Yérouchalmi de Chékalim dans le Babli. C'est ainsi qu'il a été intégré également à l'étude du Daf Yomi.

Le Talmud Yérouchalmi propose un talmud sur l'ensemble des Massekhtot du Seder. On dispose aussi d'une Tossefta sur chacune d'elles.

Shalsheteditions.com

NEW



Une lettre – Un mot



Celui-là א _____

Liquide ב _____

Indispensable au tribunal ג _____

Ils se sont rassemblés ד _____

Jamais la Torah ne s'oubliera ה _____

Fleuve ו _____

Nom d'une paracha ז _____

Expression faisant référence _____ ב

à la fin des temps _____ ,

Penchant _____ ל

Le verbe prendre conjugué _____ מ

Rebelles _____ נ

Porteurs _____ ס

Membre du corps _____ ע

Ordonner conjugué _____ צ

- Mitsva de la Torah _____ ה

- Où coule _____ ר

- Mot utilisé lorsqu'on veut congratuler quelqu'un _____ ה

- Personnalité importante _____ י

- Nécessaire à l'étude _____ ו

Trouveriez-vous les mots de la paracha avec ces définitions ?



Enigmes



1) Quelle Bérakha ne peut être faite qu'un mercredi ?

2) Un train entre dans un tunnel de 1 km à une vitesse constante. Il met 2 minutes pour traverser entièrement le tunnel. La locomotive mesure 100 mètres. Le dernier wagon mesure 50 mètres. Le train est composé de 10 wagons identiques. Quelle est la longueur totale du train ? Et quelle est sa vitesse ?

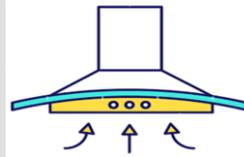


Echecs

Les blancs font mat en 3 coups



Rébus





Ainsi, lorsqu'arrive Roch Hachana et que Hachem nous donne la possibilité d'exprimer nos souhaits à travers les téfilots, il faut savoir « viser juste » dans nos demandes. Celui qui ne se préoccuperait que de sa Parnassa et de sa santé, risque fort de passer à côté d'une grande occasion. C'est la raison pour laquelle, les téfilot de Roch Hachana instituées par nos 'Ha'hamim sont principalement tournées vers la glorification du nom d'Hachem dans le monde et sur notre aspiration à voir tous les peuples accepter Sa royauté sur eux.

De plus le fait d'orienter nos prières sur l'honneur d'Hachem et sur notre acceptation de Sa royauté, nous permet également d'obtenir toutes les choses matérielles qui nous sont nécessaires pour pouvoir Le servir comme il se doit. La parabole suivante nous l'illustre bien : Lors d'un voyage, un paysan a besoin d'huile pour les roues de sa charrette,

voyant un magasin à proximité il décide d'y entrer et demande au propriétaire de lui en vendre. Ce dernier refuse. Le paysan étonné, lui fait remarquer qu'il vient de le voir remettre de l'huile au client précédent. Le propriétaire lui répond alors qu'il ne vend dans son magasin que des tissus de grande valeur et sûrement pas de l'huile. « Par contre », dit-il « le client venant de sortir, avait acheté une grande quantité de mes marchandises, m'a demandé si j'avais de l'huile pour sa charrette. Je lui en ai donc offert avec plaisir ».

Il en est de même à Roch Hachana et Kippour. Si nous venons uniquement demander « de l'huile », nous risquons de nous heurter à un refus.

Par contre, si nous cherchons véritablement à couronner Hachem, alors tous les éléments nécessaires pour y parvenir nous seront, s.D.v., également offerts à savoir longévité, santé, prospérité...



« **Soyez forts et soyez fermes, ne craignez pas et ne vous brisez pas devant eux car Hachem ton Éloquim, Lui qui marche avec toi, Il ne te relâchera pas et Il ne t'abandonnera pas** » [31,6]

Rachi écrit : « Il ne te donnera pas de relâchement pour que tu sois abandonné de Lui ».

On pourrait se demander :

1. Qu'est-ce que Rachi veut dire exactement ?
2. Pourquoi n'explique-t-il pas comme a priori le sens simple du verset ?

On pourrait répondre de la manière suivante :

Commençons par expliquer ce que dit rachi. Face à la puissante armée ennemie, tu aurais pu ressentir toi un relâchement et ce relâchement aurait entraîné un manque de foi qui aurait causé que toi tu t'éloignes de Hachem, alors le verset vient dire qu'Il ne te laissera pas te relâcher et ainsi être abandonné de Lui.

À présent, nous pouvons expliquer pourquoi Rachi a refusé d'expliquer a priori comme le sens simple. Rachi avait une question sur le sens simple. En effet, le sens simple a l'air de dire que Hachem ne te lâchera pas et ne t'abandonnera pas, ce qui sous-entend que face à la puissante armée ennemie, le verset viendrait dire que Hachem ne te lâchera pas comme s'il y avait une pensée de dire que face à l'armée ennemie Hachem serait parti et t'aurait abandonné, 'has véchalom. Comme si sans le verset on aurait pu croire que face à une puissante armée, Hachem t'aurait lâché, 'has vé'halila. C'est pour cela que Rachi vient dire ce que l'on aurait pu croire : ce n'est pas que Hachem t'aurait lâché mais c'est que toi, tu aurais lâché Hachem et là le verset vient dire que Hachem ne te laissera pas Le lâcher.

- Abonnement postal -

Il est possible de recevoir chaque semaine votre feuillet par courrier. La participation aux frais d'envoi est de 65€.

Pour tout abonnement avant Souccot, nous vous proposons un tarif spécial de 52€.

Shalshet.news@gmail.com



La question de Rav Zilberstein

Haim Bellity

Une Tefila qui semble paradoxale

Reouven est un bon juif qui se retrouve dans un jugement compliqué face à son ancien associé. Et puisqu'il s'agit d'une grosse somme d'argent, il va trouver un grand Rav et lui offre un gros don afin que sa Yechiva et lui-même prient pour sa réussite dans ce procès et qu'il en sorte grand vainqueur. Le Rav accepte et lui promet donc de prier pour lui et que Hachem l'aidera. Le jour du jugement arrive et malheureusement pour lui, Reouven perd la partie. Mais en sortant du tribunal, il remarque que Chimon son ancien associé se dépêche de téléphoner à quelqu'un et lui demande s'il parle bien au secrétaire du Rav until puis lui demande de transmettre au Rav que grâce à ses Tefilot, il a gagné son procès. Mais Reouven tombe des nues lorsqu'il entend le nom du Rav. Comme vous l'avez imaginé, il s'agit du même Rav à qui il a fait un don. Il se tourne donc vers un (autre) Rav et lui demande s'il peut demander à récupérer son argent ? Son argument est : comment est-ce possible de prier pour deux choses contradictoires ? Qu'en dites-vous ?

même ses vêtements pour rembourser son ami. La Guemara demande que peut-il faire maintenant et elle répond étonnement qu'il ne lui reste plus qu'à partir en chantonnant. Rachi explique que puisqu'en vérité, rien ne lui a été pris, mais seulement a été retiré le vol qui était dans ses mains, il doit s'en réjouir et ne pas s'attrister de sa situation. On retrouve d'ailleurs une allusion à cela lorsque Ytrodit à Moché qu'après le jugement, chaque Juif rentrera chez lui en paix. La TORAH ne fait pas la distinction entre celui qui a gagné et celui qui a perdu le jugement, chacun sera en paix. Le Rav explique que d'après cela, il n'y a pas de contradiction à prier que les deux protagonistes gagnent leur procès, puisque gagner le procès ne veut pas dire d'en sortir vainqueur, mais plutôt de ne pas avoir l'argent d'autrui dans sa poche. Ainsi, le Roch Yechiva, en priant que chacun gagne, n'a en rien fauté mais a seulement doublement demandé à Hachem que justice soit faite. En conclusion, l'argent n'a pas à être restitué et le Roch Yechiva n'a pas failli à sa parole. Il a simplement prié pour que justice soit faite, c'est-à-dire que l'argent d'autrui ne soit pas dans la mauvaise poche. (Tiré du livre *Oupiryo Matok, Béréchit, p. 387*)

Léfiouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama



HALSHELET EDITIONS

Nouveau livre

DE ELOUL À KIPPOUR

40 JOURS D'ÉVOLUTION

ELOUL, ROCH HACHANA, KIPPOUR = TÉCHOUVA

LE NOUVEAU LIVRE DE SHALSHEET OFFRE DE MULTIPLES RUBRIQUES QUI VOUS ACCOMPAGNERONT TOUT LE MOIS D'ELOUL ET JUSQU'À KIPPOUR.



232 PAGES

A4 COULEURS

כתיבה וחתימה טובה